

=====
Etant données les circonstances, les camarades Michel Hirtzler et Jean-Pierre Duteuil tiennent à mettre directement et rapidement au courant les militants de la Fédération anarchiste, de la décision prise par l'Association pour l'étude et la diffusion des philosophies rationalistes de dissoudre le comité de lecture et de nommer un autre comité jusqu'au prochain congrès, de leur décision de refuser cette dissolution et cette nomination, nous avons ajouté à ces deux textes une explication de notre attitude et une invitation à la réflexion sur ces faits graves.
=====

Pourquoi ces événements?

Nous essayerons d'être objectifs dans la relation des faits et surtout brefs, l'essentiel étant dans la signification de cette intervention.

A la séance du comité de lecture du mardi 17 janvier, nous nous sommes trouvés en présence de deux lettres: la démission de Michel Cavallier du comité et la circulaire de Laisant agissant en tant que secrétaire de l'Association pour l'étude et la diffusion des philosophies rationalistes, Laisant ayant rédigé cette circulaire après avoir pris connaissance de la lettre de Cavallier. Il a justifié cette intervention par le climat du comité de lecture qui, selon les témoignages qu'il a recueillis, rendait tout travail impossible, c'est une appréciation; mais ce qui est plus grave, il a attribué ce climat à Delaporte et Raymonde, ce qui est pour le moins partial. Il y eut en effet quelques incidents au comité du 10 janvier, mais pourquoi? A cause des situationnistes! Quelques individus du groupe Louise-Michel sont arrivés rue Ternaux avec un seul mot dans la bouche: "On va lui casser la gueule !..." A qui? Direz-vous mais à Bodson qui selon eux était l'auteur de la réponse de L'Internationale Situationniste au Monde Libertaire et où ceux-ci avaient le tort de traiter le père Peinard de calomniateur et de con. Toute tentative pour leur expliquer que Bodson n'était pas l'auteur de cette réponse était vaine. Puis ces mêmes camarades proposèrent un papier dans lequel ils s'attaquaient à des articles passés dans le journal et à une orientation du journal pour finir

.....
sur des questions internes (3 ans à la FA pour entrer au comité de lecture,...)C'est alors que des invectives furent échangées, la joute orale se terminant sur le départ de Delaporte et Raymonde.

Il n'y a donc rien ici qui justifie une intervention de l'association, le journal n'étant pas mis en péril par quelques insultes qui furent loin d'être unilatérales. Un autre argument de Laisant est qu'il devait choisir entre Cavallier et Delaporte, la démission de Cavallier apparait ainsi comme un chantage: où je n'en vais, où il s'en va! Or cette manoeuvre grossière permet toutes les hypothèses. Nous rappellerons simplement qu'il y eut une autre démission, de Jean Louis Gérard, en octobre et qu'elle n'amena pas de tels remue-ménages.

Allons au fond du problème!

Comme nous le rappelle Laisant, depuis que la FA existe avec sa structure actuelle, l'association n'est jamais intervenue. Or aujourd'hui nous sommes devant le fait accompli, l'association n'est pas ce comité des sages au dessus de la mêlée que l'on nous a présenté, elle est formée de militants qui ont leur opinion et leurs intérêts à défendre. Rappelons simplement que son réglement intérieur est secret- à ne pas confondre avec ses statuts conformes à la loi de 1901- certains membres de l'association s'opposent en effet à leur divulgation. Dans cette affaire, l'association a jugé la nature du climat et les responsabilités afférentes d'une manière très partielle, se limitant au témoignage de quelques -uns. D'autre part son intervention radicale (dissolution) et inattendue a de quoi nous choquer, nous comprenons difficilement que des gens ne participant pas au comité de lecture puissent juger à notre place si nous pouvons ou ne pouvons pas faire notre travail, ce jugement ne reposant que sur la notion subjective et circonstancielle de climat et non sur des faits.

En bref, sur la foi d'une fraction de la FA, pas n'importe quelle fraction, l'association est intervenue de façon autoritaire, a pris fait et cause pour cette fraction, accablant deux camarades qui n'appartenant à aucun groupe trouveraient difficilement un appui; l'association n'a pas même cherché à avoir un autre son de clo-

.....

che et encore moins entendre ces camarades eux-mêmes.

Le vrai problème

Que penser d'une organisation anarchiste qui a besoin d'un comité des sages, en les supposant même impartiaux et à la hauteur de leur tâche, pour se garder d'un accaparement par un groupe ou un autre? Seul un corps mort peut se laisser accaparer! Si une véritable pratique révolutionnaire et une dynamique permanente régissaient la FA, il ne serait nul besoin d'un tel comité qui rend toute soit-disant souveraineté des congrès une farce grotesque et qui fait qu'une organisation qui prétend rendre l'homme responsable ne fait pas confiance à ses militants.

Ainsi se pose d'une façon aiguë le problème de l'organisation et si il est question de refondre les statuts de la FA, il faudra tenir compte dans toute discussion sur ce sujet de l'existence de l'association et de son règlement intérieur.

Il faut envisager une organisation majeure, sans association où une véritable plate-forme révolutionnaire évitera tout entrisme et tout aventurisme, les seuls alibis pouvant justifier le pouvoir d'intervention de la propriétaire légale des biens du mouvement

C'est une question qui mérite quelques réflexions et nous souhaitons que cet incident oblige la fédération à s'interroger sur son organisation interne.

Jean-Pierre Duteuil

Michel Hirtzler

Le 19 janvier 1967

COPIE DE LA LETTRE DE MAURICE LAISANT SOUMISE AU C. DE LECTURE

Secrétaire de l'association pour l'étude et la diffusion des philosophies rationalistes, j'ai mission de veiller à l'harmonie et au bon fonctionnement de l'organisation responsable du monde libertaire. Depuis douze ans que j'occupe ce poste je n'ai jamais eu à en user et à faire état de mes charges, ce qui est réconfortant,

Ce qui l'est moins est que l'attitude de Raymonde et Delaporte me contraint aujourd'hui à sortir de cette réserve.

Les insultes caractérisées dont l'usage leur est coutumier et les incidents qui risquent de s'en suivre, m'obligent à considérer que l'actuel comité de lecture se trouve, étant donné ce climat, dans l'impossibilité d'accomplir son travail.

Force m'est donc de suspendre ledit comité de lecture et d'en constituer un jusqu'au prochain congrès.

N'ayant nullement l'intention de faire valoir des préférences personnelles ou idéologiques, et soucieux de me rapprocher d'aussi près que possible aux nominations décidées par les camarades, je reprendrai purement et simplement ceux qui ont été désignés au précédent congrès: à l'exclusion de Raymonde et Delaporte pour les raisons données plus haut, à l'exclusion de toutes les candidatures fantaisistes de militants que l'on n'a jamais vus au comité de lecture (ce qui n'est que la ratification d'un état de fait), et par l'adjonction des camarades cooptés par le comité de lecture lui-même.

En conséquence je confie au comité de lecture suivant, jusqu'au prochain congrès, la charge du journal en comptant sur son militantisme pour accomplir sa tâche en conscience.

Michel Hirtzler	TAC
J. Pierre Duteuil	Nanterre
Suzy Chevet	L. Michel
Jean Stas	L. Michel
Michel Lebrun	L. Michel
(membres cooptés)	
Michel Cavallier	L. Michel
Guy Quintin	L. Michel

Cette lettre sera communiquée à tout le mouvement

COPIE DE LA REPONSE DE M.HIRTZLER ET J.P.DUTEUIL A M.LAISANT

Viry-chatillon, le 18 I 67

Cher camarade,

Suite à la lettre-circulaire que tu nous as communiquée à la séance du comité de lecture du mardi 17 janvier 1967, nous te faisons savoir que nous nous refusons à cautionner cet acte autoritaire et injustifié que constitue l'exclusion des camarades Yves Delaporte et Raymonde Gouarin du dit comité de lecture.

En conséquence, nous refusons de faire partie du comité de lecture que tu as désigné jusqu'au prochain congrès. Nous assurerons néanmoins notre tâche pour le numéro de février: comité de lecture du 24 janvier et marbre le 26 janvier.

Nous pensons qu'il te sera possible de trouver d'autres camarades pour assurer le comité de lecture dans les trois semaines qui précèdent sa première réunion consacrée au numéro de mars.

Nous nous réservons évidemment le droit d'informer et d'expliquer notre attitude aux groupes et individus de la FA par une circulaire.

En regrettant vivement l'obligation dans laquelle tu nous mets de suspendre notre collaboration au comité de lecture, reçois, cher camarade, nos saluts fraternels.

Jean-Pierre Duteuil
Michel Hirtzler

Cette lettre sera communiquée, ainsi que ta circulaire et les explications indispensables aux groupes et individus de la FA ainsi qu'aux membres de l'association que nous connaissons.